

## Quelle politique environnementale pour le Maroc

27/05/2008

Ce cri de détresse émane des écologistes de par le monde, qui, là où ils sont, tirent la sonnette d'alarme : si ses enfants indociles ne cessent de malmener leur mère terre, elle finira par en périr. Le message est clair et les écologistes marocains n'y sont pas insensibles, et ils essaient d'agir en conséquence.

Créée il y a à peine une année, l'association Pour un Maroc vert passe à la vitesse supérieure en organisant, à Marrakech, du 29 mai au 1er juin prochains, un événement de taille: le premier Festival de l'écologie et du développement durable en Afrique, sous le thème «Revisitons notre planète». Moundir Zniber, son président, un passionné de nature (et de musique puisqu'il est aussi guitariste avec un album à son actif), espère, par ce premier festival, insuffler à ses concitoyens un sentiment «d'éco-citoyenneté», dans un pays qui a toujours respecté la nature, l'environnement et ses ressources naturelles.

M. Zniber, qui a un doctorat en sciences religieuses obtenu en 2003 à la Sorbonne, est un autodidacte en matière d'écologie et d'environnement, et, par passion, est devenu un érudit en la matière. «Cette année, dit-il, avec le réchauffement climatique dû à l'effet de serre, à la quasi-disparition de la couche d'ozone, il n'y a pas eu d'hiver à Marrakech, pas plus que les trois dernières années.

Il y a à peine une génération, quasiment tout était, et d'une manière spontanée, écologique. Tout se recyclait, se récupérait, on n'était pas dans une société du jetable, il n'y avait pas autant de sacs en plastique qu'aujourd'hui. Les habitants du Maroc portaient leurs produits au marché dans un couffin en doum, et non dans des sachets en plastique très nocifs pour l'environnement. Subitement, on est entré dans la modernité sans nous y préparer, donc il est nécessaire aujourd'hui de trouver un équilibre».

Le programme de gestion des déchets ménagers et assimilés coûtera 37 milliards de DH

Les dégâts que subissent l'environnement et les ressources naturelles sont mondiaux. Selon les spécialistes, les cycles de cet environnement, qui tournaient naguère comme les aiguilles d'une horloge, sont maintenant profondément perturbés. Avant l'ère industrielle et la machine, l'homme allait au rythme de la nature. Sur 5 000 ans, avec les catastrophes naturelles et les maladies, la démographie mondiale était stable.

Subitement, en l'espace de 150 ans, «on passe de zéro à 100. La civilisation moderne est en train de détruire, en l'espace de quelques dizaines d'années, les milliards d'années d'évolution et de biodiversité», ajoute M. Zniber. Aujourd'hui, en effet, à cause de la dégradation de l'environnement, il y a 3 200 espèces animales et végétales qui disparaissent chaque semaine dans le monde.

Quelques oiseaux migrateurs comme la cigogne ont quasiment déserté le ciel marocain. Les abeilles, indispensables pour la pollinisation des plantes, se raréfient de jour en jour. Et des poissons comme l'alse - chabel -, ce patrimoine de haute valeur socioculturelle qui garnissait à satiété les tables marocaines il y a à peine une trentaine d'années, a pratiquement disparu des oueds du pays à cause de la pollution des eaux et de la politique des barrages.

Le Maroc n'a pas échappé à cette modernité ni à ses dégâts collatéraux. Sa population a triplé en quatre décennies, a quitté en masse la campagne pour habiter la ville, consomme plus et ses habitudes de consommation se transforment. Face au défi du développement, le pays lance de grands projets industriels et essaie autant que faire se peut d'assurer à sa population une meilleure qualité de vie. Mais tout cela en payant un prix exorbitant en terme d'atteintes à la nature et à l'environnement, dont les dégâts se font d'ores et déjà sentir : pollution de l'air et des eaux, déforestation, désertification, raréfaction inquiétante de l'eau, gestion

dramatiquement nuisible des déchets, biodiversité en danger, appauvrissement des sols...

Mise en œuvre du programme de gestion des déchets ménagers entre 2008 et 2022

Que des associations écologiques et des festivals viennent sensibiliser la population au respect de la nature, rien de plus louable. Le citoyen lambda a même constaté ces dernières années un effort perceptible de la part des communes urbaines dans certaines villes et petites localités en termes de verdure et de propreté. Encore faut-il que l'Etat soit capable de s'attaquer de front aux grands problèmes que génèrent l'industrie et la consommation à outrance, sans la résolution desquels il n'y aura pas de développement durable ni de préservation de la nature et de l'environnement.

Il faut, prévient Ali Agoumi, professeur à l'Ecole Hassania des Travaux publics (EHTP) et spécialiste de l'environnement, «que les décideurs comprennent que le développement durable ne coûte pas mais rapporte gros à un pays à long terme. La prise de conscience politique de la nécessité d'une stratégie environnementale intégrée est devenue une urgence aujourd'hui». Ce qui est sûr, c'est que la dégradation de l'environnement a un coût, que l'Etat a lui-même calculé, et qu'il supporte encore malgré les efforts accomplis pour sa réduction.

En 2003, le ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement de Mohamed Elyazghi, a élaboré, avec l'appui de la Banque Mondiale, une étude globale pour évaluer le coût de la dégradation de l'environnement. Les résultats de cette étude, faite sur la base des données de l'année 2000 sur six catégories environnementales (eau, air, sols, forêts et biodiversité, déchets, zones côtières), a révélé que le coût annuel des dommages environnementaux est estimé au Maroc, en moyenne, à 13 milliards de dirhams, ce qui correspond à 3,7% du PIB. Que fait l'Etat pour réduire ce coût?

Depuis une trentaine d'années, trois gros problèmes, pas toujours résolus avec succès, se dressent devant les pouvoirs publics et les collectivités locales : celui des déchets et des décharges publiques, la pollution de l'air et l'assainissement liquide. De gros chantiers sont lancés pour les résoudre, mais sans aucune stratégie globale ni vision claire.

C'est dans la gestion des déchets ménagers que l'Etat a enregistré quelques avancées. Le problème de la collecte est relativement résolu, puisque nombre de communes ont délégué ce service à des sociétés étrangères. 40 % de la population urbaine (chiffre de 2006) sont desservis, avec plus ou moins de succès, par des sociétés privées, avec 27 contrats pour un montant global de l'ordre de 770 millions DH.

Mais là où de grosses difficultés se font sentir, c'est au niveau de l'élimination de ces déchets, et dans la gestion des décharges publiques, sachant que les coûts annuels des dommages environnementaux causés par les déchets solides sont estimés à 1,72 milliard de dirhams (0,49% du PIB). Normal, et tout le monde en est conscient : le Maroc connaît depuis quelques années une forte croissance de sa population urbaine et une prolifération des quartiers périphériques avec une augmentation conséquente des besoins d'accès aux services de base.

Pour s'attaquer une fois pour toutes au traitement et au recyclage des déchets solides, un programme ambitieux a été initié par le ministère de M. Elyazghi, sous le gouvernement Jettou (repris par le département de l'environnement dirigé par Abdelkbir Zahoud). C'est le Programme national des déchets ménagers et assimilés (PNDMA), lequel s'étale sur 15 ans (de 2008 à 2022). Coût global du programme : 37 milliards de dirhams. Entre autres axes de ce programme : atteindre un taux de collecte de 90% au lieu de 70% actuellement. De même la réhabilitation de toutes les décharges existantes, après fermeture. Et le développement de la filière de tri-recyclage-valorisation, avec des actions-pilotes de tri.

Le programme d'assainissement liquide prévoit une réduction de 60% de la pollution

Concernant l'assainissement liquide, et pour faire face à la dégradation des ressources en eau, le nouveau gouvernement s'est engagé à mettre en application les recommandations du Conseil interministériel de l'eau (CIE), dans le cadre d'un programme mené conjointement par le ministère de l'intérieur et le département de l'environnement.

Ce programme s'assigne deux objectifs : d'une part, atteindre un taux de raccordement global au réseau d'assainissement de plus de 80% en milieu urbain, et, d'autre part, réduire la pollution d'au moins 60%, conformément aux objectifs arrêtés dans le cadre de la stratégie nationale de protection de l'environnement. Le montant global de l'investissement est de l'ordre de 43 milliards de dirhams hors fonctionnement. Encore faut-il appliquer les deux principes de la loi sur l'eau (loi 10-95) : pollueur-payeur, et préleveur-payeur, et apprendre aux Marocains à rationaliser leur consommation en eau.

Le troisième gros problème environnemental est celui de la pollution de l'air dans les villes qui connaissent un parc automobile important. La pollution de l'air par les émissions de gaz d'échappement des automobiles et le problème du transport sont liés.

Le secrétariat de M. Zahoud a en réserve un programme de mesure des émissions atmosphériques qu'il veut mettre en place dans plusieurs villes, de même qu'un réseau de contrôle de la qualité de l'air. Mais, sans le concours des communes, le travail de ce département restera sans effet.

Ces dernières doivent s'atteler de toute urgence à résoudre le problème du transport. Comme le note un connaisseur de l'environnement qui, dans le cadre de son travail, a beaucoup voyagé : «J'ai remarqué moins de 4x4 dans les villes du Québec qu'à Casablanca. Pourquoi ne pas cantonner, par exemple, ces voitures dans certaines zones non saturées de la ville comme cela se fait ailleurs ? Ou même décréter régulièrement une journée sans voitures ?» Une façon de sensibiliser la population sur le danger de la pollution de l'air, et de l'encourager à emprunter un autre moyen de transport non polluant, comme le vélo. Et marcher à pied, pourquoi pas ? Sur tous ces thèmes, les organisateurs du premier festival écologique de Marrakech ont des choses à dire.

Jaouad Mdidech

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=politique&id=1424>